

ARRETE N° 008 /CAB/PM DU 01 FEV 2024
portant nomination du Chef de Secrétariat Particulier du Ministre
de l'Habitat et du Développement Urbain.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n°92/ 089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain ;
- Vu** le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Monsieur **KETCHA TCHAYEP Marius**, Lieutenant de Gendarmerie, matricule 602 160-E, précédemment en service au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Chef de Secrétariat Particulier du Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, en remplacement de Monsieur NTCHEUZING Hilaire, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

ARTICLE 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 01 FEV 2024

**LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT**



Joseph DION NGUTE

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUETES

COPIE CERTIFIEE CONFORME